

Bulletin d'inscription au séminaire de formation

PAE 170 - VISA « SECTEUR PUBLIC LOCAL »

**16-17 mars 2021 + 01-02 avril 2021
(4 jours soit 2 jours + 2 jours)**

**Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables
200-216 rue Raymond Losserand – 75014 Paris
9h00 – 17h00
Métro Porte Vanves (ligne 13)**

Madame/ Monsieur :

Fonction :

Expert-comptable Commissaire aux comptes Autre (préciser) :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Signature :

TARIF DE LA FORMATION : 2000 EUROS HT SOIT 2400 EUROS TTC (repas non inclus)

(Si vous vous êtes également inscrit(e) via le site de la CNCC à la formation « Audit des comptes des collectivités locales », vous bénéficiez d'une remise de 10% du tarif de la formation.

Merci, dans ce cas, d'établir votre chèque au montant approprié et de conserver un justificatif d'inscription)

Le paiement à l'inscription est obligatoire pour valider votre inscription. Le chèque de règlement est à libeller à l'ordre du CFPC. Les inscriptions définitives ne seront prises en compte qu'à réception du chèque selon l'ordre d'arrivée des dossiers. Le CFPC ne pratique pas la subrogation de paiement via un OPCO.

La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation sans réserve des conditions mentionnées ainsi que des conditions générales de ventes consultables sur notre site <http://portailirf.cfpc.net/cfpc> dans la partie « Mentions légales ».

Bulletin à retourner, accompagné de votre chèque à :

**CFPC – Centre de Formation de la Profession Comptable
Dominique PIDDAT
200-216 rue Raymond Losserand – 75014 Paris**

Toute annulation effectuée à moins de 8 jours ouvrés ou absence à la formation ne pourra donner lieu à remboursement. Un écrit est exigé d.piddat@cfpc.net